



Contribuer à l'animation des temps d'accueil ACJ-MJC de Juvisy-sur-Orge (91)

LA STRUCTURE

L'ACJ-MJC de Juvisy est une association ouverte à toutes et à tous, où l'on peut se faire entendre, s'impliquer dans le portage d'une action, devenir bénévole, réfléchir à demain, se voir confier des responsabilités et voir ses projets devenir réalité.

L'ACJ-MJC est partenaire des services de la Ville et de nombreuses associations locales. Parmi ses principales activités :

Allemand, anglais, alphabétisation et Français langue étrangère, émaux, broderie à la machine, jeu de go, atelier mémoire, thés dansants, cross-fit, chorale, scrabble, couture, « café familles », atelier cuisine, Tables d'hôtes, groupe femmes, Jam sessions, activité jeu « grandeur nature », yoga, accueil famille, sorties... Et bien plus encore !

LES MISSIONS

Les missions du/de la volontaire seront :

- Contribuer à la conception et mise en place des temps d'animation « familles » du mercredi et des vacances scolaires.
- Animer un groupe de bénévoles autour de l'activité « tables d'hôtes ».
- Participer à l'élaboration et l'animation des fêtes de quartier.
- Proposer des activités sportives, culturelles, sociales, artistiques ou récréatives pour tous.

La mission se déroulera au Centre F. Rossif, 2 rue des Palombes (quartier plateau) + déplacements dans d'autres salles municipales de Juvisy (centre-ville et quartier seine).

Durée de la mission : 9 mois, 28 heures par semaine

Date de démarrage souhaitée : 23 octobre 2019

Adresse de la structure : 2, rue des Palombes 91260 - Juvisy-sur-Orge

Nombre de postes : 1 volontaire

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite : Oui

Accessibilité aux mineurs dès 16 ans : Non

La candidature est à envoyer par mail à la Fédération des MJC en Ile-de-France :

volontariat@mjcidf.org

Le Service Civique, indemnisé 580 euros par mois, s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation d'handicap. Sans condition de diplôme, seuls comptent les savoirs-être et la motivation, les volontaires s'investissent dans une mission d'intérêt général auprès d'une association, d'une structure publique ou encore d'une collectivité.